

PROCES-
VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU MARDI

4 OCTOBRE 2022

Canada
Province de Québec
MRC Maria Chapdelaine
Municipalité de Saint-Stanislas.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, tenue le 4 octobre 2022, au lieu et à l'heure habituelle des séances du conseil municipal, de la municipalité de Saint-Stanislas, de 19 h 34 à 20 h sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Biron.

Étaient présents :

Mmes les conseillères : France Simard
Johane Thibeault
Catherine Bolduc
Nancy Savard

M. le conseiller : Yannick Charbonneau

A 19 h 34 après constatation du quorum, la séance est ouverte. Mme Caroline Gagnon, agit comme secrétaire de la séance.

ORDRE DU JOUR DU MARDI 4 OCTOBRE 2022

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 septembre 2022 avec exemption de lecture;
- 4- Adoption des comptes à payer;
- 5- Adoption des comptes à entériner;
- 6- Rapport :
 - a. Aqueduc, égout;
 - b. Résultat sur la qualité de l'eau;
 - c. Voirie municipale;
- 7- Développement local et loisirs;
- 8- Nomination Maire suppléant et vérification des factures;
- 9- Informations pour l'élection partielle municipale au siège numéro 6;
- 10- Entretien chemins hiver 2022-2023;
- 11- Adoption du rapport sur les travaux de réfection des chemins pour l'année 2022;
- 12- Nomination représentant comité familles et aînées;
- 13- Affaires nouvelles :
 - a.
 - b.
 - c.
- 14- Période de questions;
- 15- Clôture de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

La séance débute à 19 heures 34.

2. 105.10.2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 OCTOBRE 2022.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Stanislas, du lundi 4 octobre 2022 soit et est adopté tel que présenté.

3. 106.10.2022 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 6 SEPTEMBRE 2022 (avec exemption de lecture);

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les minutes du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 septembre 2022 soient et sont adoptées telles que rédigées et présentées;

04- 107.10.2022 ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière, dont un certificat a été émis pour les dépenses encourues soient et sont adoptés tel que présentés :

TOTAL DES FACTURES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2022 : 72 697.21\$

05- 108.10.2022 ADOPTION DES COMPTES A ENTÉRINER

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les comptes à entériner présentés aux membres du conseil soient adoptés pour un montant total de 9 500.57\$.

GRAND TOTAL DES DÉPENSES EN SEPTEMBRE 2022 : 82 197.78\$

Je, soussignée, Caroline Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Stanislas, certifie sous mon serment d'office, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus décrites par le conseil de la municipalité de Saint-Stanislas

06- RAPPORT

6-a) AQUEDUC-ÉGOUT

Tout va bien au niveau de l'aqueduc et de l'égout.

6-b) RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.

Rapport d'analyse bactériologique pour le 7 septembre il n'y a aucune bactérie, ni aucun coliforme et la turbidité est de 0.4. Le 13 septembre l'eau brut ne contient aucun coliforme et les résultats pour le 978 rue Principale indiquent que le cuivre est conforme et que le plomb est limite. Pour le 22 septembre il n'y a aucune bactérie, ni aucun coliforme.

6-c) VOIRIE MUNICIPALE

Au niveau de la voirie tout va bien.

07- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LOISIRS.

- L'halloween aura lieu le vendredi soir du 28 octobre. Des tables seront disponibles dans la salle municipale pour permettre aux personnes qui le désirent de donner des friandises aux enfants.
- Les 26 et 27 novembre aura lieu le marché de Noël dans la salle municipale. Les artistes et artisans qui le désire peuvent réserver une table pour pouvoir vendre leurs articles.
- Nous aurons le dépouillement de l'arbre de Noël dans la salle municipale cette année. Les enfants de 0 à 11 ans pourront recevoir un cadeau du Père Noël et manger une collation lors de cette activité.
- Il y a de plus en plus d'achalandage au mur d'escalade. Nous avons toujours un manque de personnel pour s'occuper du mur et des blocs.

08- 109.10.2022 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT ET VÉRIFICATION DES FACTURES.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME CATHERINE BOLDUC;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE MME NANCY SAVARD soit et est nommée maire suppléante et soit désignée pour faire la vérification des comptes et factures de la municipalité et ce pour les trois prochains mois.

09- INFORMATIONS POUR L'ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALE AU SIÈGE NUMÉRO 6.

Élection partielle municipale du 4 décembre 2022

Dates importantes à retenir :

Premier jour pour déposer une déclaration de candidature : 21 octobre 2022.

Dernier jour pour déposer une déclaration de candidature : 4 novembre 2022. Le bureau sera ouvert de façon continue lors de cette journée, soit de 9 h à 16 h 30.

Nomination du candidat élu par acclamation : 4 novembre 2022.
S'il y a élection :
Vote par anticipation : 27 novembre 2022.
Jour du scrutin : 4 décembre 2022.

10- 110.10.2022 ENTRETIEN CHEMINS HIVER 2022-2023.

ATTENDU QUE le contrat d'entretien des chemins d'hiver est venu à échéance;

ATTENDU QUE selon notre politique de gestion contractuelle nous pouvons aller de gré à gré pour des contrats de moins de 100 000\$;

ATTENDU QUE à la suite d'une discussion avec M. Martial Rousseau de l'entreprise Déboisement R.R. Inc., celui-ci accepte de renouveler son contrat avec une augmentation de 10 000\$ avant taxes sur le montant de l'année dernière;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR MME France SIMARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la municipalité accepte de donner le contrat d'entretien des chemins d'hiver 2022-2023 à Déboisement R.R. Inc. Pour un montant de 62 137.16\$ plus taxes;

QU'UN contrat soit monté en conséquence;

QUE M. Mario Biron soit autorisé à signer ledit contrat;

11- 111.10.2022 ADOPTION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2022.

**IL EST PROPOSÉ PAR MME JOHANE THIBEAULT;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Municipalité de Saint-Stanislas approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 25 000\$ et ce conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux aient été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux réalisés sont le creusage et reprofilage de fossés dans le Rang Alphonse pour un montant total de 26 363.71\$. Une partie de la TVQ est incluse dans ce montant puisqu'elle n'est pas récupérable.

12- NOMINATION REPRÉSENTANT COMITÉ FAMILLES ET AINÉES.

Ce point est remis à la prochaine réunion.

13- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question.

15- 112.10.2022 CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Après épuisement des points à l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME NANCY SAVARD;
APPUYÉ;
ET RÉSOLU UNANIMEMENT;**

Que la séance soit et est levée à 20 H.

Adopté à la séance du2022

.....Mario Biron, Maire

Je, Mario Biron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

.....Caroline Gagnon, D.-G. et sec.-très.